

LES INFORMATIONS DIEPPOISES

vendredi 30 août 2019

865 mots

-

Seine-Maritime

## Rentrée scolaire à Dieppe. « Avec 2 508 écoliers, les effectifs sont stables »



Lundi 2 septembre marque le jour de la rentrée pour les petits Dieppois. De gros travaux ont eu lieu cet été dans certains établissements pour accueillir au mieux les écoliers. La mairie y consacre un budget d'investissement de 1 500 000 € par an.

Voilà, lundi 2 septembre, c'est la rentrée scolaire ! Les petits Dieppois vont rejoindre les bancs de l'école. Cette année, ils seront 2 508 écoliers, maternelle et primaire confondus. Cet été, de gros travaux ont été menés pour accueillir au mieux les élèves (voir ci-dessous).

Aux écoles Sonia-Delaunay et Richard-Simon, ils ne seront pas terminés pour la rentrée des classes. Pour l'instant, les ouvriers sont toujours à pied d'oeuvre dans l'école du centre-ville, rue Jehan Veron. « **Néanmoins, la dalle de béton dans la cour sera coulée pour la fin de semaine** », dit le maire Nicolas Langlois.

Les enfants pourront donc profiter tout de même d'un espace à l'extérieur. Ce dernier a aussi insisté sur le développement du numérique dans les classes avec l'achat de tableaux pour un budget de 140 000 €. « **Un investissement adopté en concertation avec les enseignants**, ajoute Nicolas Langlois. **Il faut qu'ils se sentent prêts à utiliser ce type de matériel.** »

Le maire de Dieppe confie avoir « **choyé les écoles notamment les bâtiments pour que les enfants s'y sentent bien** ». Il souligne les effectifs stables avec 2 508 écoliers inscrits contre 2 523 l'année dernière : « **Mais nous savons qu'il y en aura plus** », dit-il. Des inscriptions se font encore cette semaine, à la dernière minute. D'où les recomptages de la direction académique au moment de la rentrée scolaire.

L'occasion pour le maire de rappeler le maintien d'une classe à l'école Jeanne-Magny. « **Et nous espérons encore des ouvertures de classes à l'école Valentin-Feldman et Pierre-Curie** », poursuit Nicolas Langlois. Depuis plusieurs années, la Ville de Dieppe favorise la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. « **Nous y incitons les parents**, explique-t-il. **Trois dispositifs sont mis en place : à Langevin, Feldman et Delaunay** ». Quarante-quatre bambins de moins de 3 ans ont été scolarisés l'année dernière, « **et ce n'est pas de la garderie** » assure l'élu.

### Des repas équilibrés

L'année dernière, le maire de Dieppe et son adjointe à l'éducation Emmanuelle Caru-Charreton sont allés déjeuner dans chaque restaurant scolaire pour dresser un bilan des services proposés. « **Pour nos projets, nous avons besoin que chacun soit sur la même longueur**

**d'onde** », précise Nicolas Langlois. L'idée : donner plus d'autonomie aux enfants en les faisant débarrasser la table par exemple. « **Les rendre acteurs de leur repas finalement** », poursuit-il.

Dans les écoles où la configuration de l'espace restauration le permet, les services de la Ville ont travaillé sur la mise en place de buffets. Les repas sont toujours préparés par L'Assiette dieppoise. Les menus sont publiés chaque semaine avec des propositions de nourriture variée et équilibrée. Des plats végétariens sont aussi concoctés pour les enfants.

### Petits Explorateurs

Les Petits Explorateurs reviennent le mercredi. « **Nous voulions continuer à proposer des activités de qualité aux enfants** », dit le maire. L'année dernière, pour cette première année après la fin des TAP, les temps d'activité périscolaire, 300 jeunes Dieppois se sont inscrits aux Petits Explorateurs. « **Il y a un réel intérêt pour les parents d'y inscrire leurs enfants, notamment ceux qui ont peu de moyens** », explique Nicolas Langlois.

Ces activités sont en effet gratuites. « **Ils choisissent celles qui leur plaisent** », souligne Emmanuelle Caru-Charreton. Un élément important pour l'épanouissement de l'enfant selon les élus : « **Si ça ne marche pas bien à l'école, les activités sportives ou artistiques peuvent leur redonner confiance en eux.** » Le coût des Petits Explorateurs par an est de près de 150 000 €. À noter, la poursuite d'un partenariat avec le conservatoire de musique Camille-Saint-Saens dans les quartiers du Val-Druel et des Bruyères. « **Nous allons l'étendre à Neuville et peut-être au centre-ville** », annonce le maire.

La Ville de Dieppe a également mis en place plusieurs dispositifs à destination des jeunes. Comme le Coup de pouce loisir pour participer aux frais d'inscription et d'équipement sportif d'une famille dans le besoin. « **Nous prenons le relais de la Caf, la caisse d'allocations familiales qui s'est désengagée** », lance Nicolas Langlois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au service éducation de la Ville de Dieppe.

Le dispositif Cad'hoc rentrée vient également compléter la prime scolaire en cas de difficultés budgétaires. Dans ce cas, il faut s'adresser au service scolarité de la Ville de Dieppe. Le dispositif Soutien réussite éducatif s'adresse davantage aux jeunes adultes qui poursuivent leurs études. Il est géré par le service jeunesse.

À noter également les nouveaux tarifs des transports scolaires vus avec l'Agglomération et le réseau Deep Mob pour les moins de 26 ans.

### Pratique

Contact : mairie de Dieppe au 02 35 06 60 00 et demandez le service concerné.

Camille Larher



*Lundi, 2 508 enfants vont faire leur rentrée dans les écoles de Dieppe. (©Archives)*